## BULLETIN DE NOUVELLES

Rappel de masque facial | Rencontres régionales IAA | Régime de retraite

Le rappel par Santé
Canada de
masques faciaux
contenant du
graphène peut
présenter des
risques pour la
santé

Produit: masques faciaux étiquetés pour contenir du graphène ou du graphène de biomasse.

Problème: il est possible que les utilisateurs puissent inhaler des particules de graphène de certains masques, ce qui peut présenter des risques pour la santé

Que faire: n'utilisez pas ces masques.

Signalez tout événement indésirable à Santé Canada.



## Améliorations de votre régime de retraite

S'appuyant sur de solides rendements financiers pour 2020-2021 de 11,4%, le Régime de retraite des soins de santé de l'Ontario (HOOPP) a annoncé un certain nombre d'améliorations des prestations (voir la page 2).

Le HOOPP est un régime de retraite administré conjointement par 4 syndicats, dont le SCFP et par l'Association des hôpitaux de l'Ontario.

Les 16 administrateurs du HOOPP comprennent **Louis Rodrigues et Sharon Richer**, agents à plein temps du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario-SCFP.

Plus forts ensemble 1



## Conférences régionales pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du 6 au 14 avril

Le Comité des IAA du CHSO-SCFP tiendra des conférences à partir du 6 avril. L'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario et WeRPN feront des présentations. Les objectifs de négociation pour les IAA, la charge de travail, la faute professionnelle et l'assurance seront discutés. Si vous souhaitez y assister, veuillez contacter votre syndicat local. Vous pouvez également contacter: admin@ochu.on.ca

Sud-ouest: 12 avril Hamilton: 6 avril GTA: 7 avril Centre: 8 avril Est: 9 avril

Nord-est: 13 avril Nord-ouest: 14 avril

## Améliorations de votre régime de retraite

La formule utilisée pour calculer la pension a changé Pour le service en 2018, 2019 et 2020, la pension sur les gains inférieurs au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) sera désormais calculée à 1,75% x années de service x salaire. Pour les participants actifs au régime, ce crédit pour services passés utilisant le facteur de 1,75% plutôt que 1,5% x années de service x salaire pour les gains du MGAP est une excellente nouvelle. Tous les services passés des membres actifs jusqu'en 2020 inclusivement sont désormais calculés au taux le plus élevé. Les gains supérieurs au MGAP (61 600 \$ en 2021) sont calculés à 2% x années de service x salaire.

Les participants au régime qui prennent des congés sans solde liés à la covid-19 peuvent également demander au HOOPP de couvrir les cotisations de retraite pour ces périodes. Détails complets: hoopp.com.



Plus forts ensemble 2